

NATATION

inspection académique
Loiret 
jeunesse
éducation
recherche

Enseigner la natation à l'école primaire

Document CPC EPS

Explications complémentaires au Power Point « NATATION »

Programmation

Place de la natation en EPS

- Place de la natation en EPS



Répartition des modules de natation

Séance de formation de base NT1, formation continue

Programmation de l'EPS

Place de l'enseignement de la Natation dans l'horaire d'EPS

	Ecole MATERNELLE			Ecole ELEMENTAIRE					
	P.S	M.S	G.S	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Jour	45'	45'	45'						
Semaine	3 h	3 h	3 h	3 h	3 h	3 h	3 h	3 h	
Année	108 h	108 h	108 h	108 h	108 h	108 h	108 h	108 h	
324 h			540 h						
648 h									

En prenant en compte les déplacements, on doit consacrer 90h, sur les 648h prévues de la GS au CM2, à l'enseignement de la natation. Cela représente 14% du temps.

Programmes 2002

Textes officiels

- Encadrement
- Le savoir nager
- Test activités nautiques

Animations possibles

Documentation annexe à utiliser

Test de fin d'école primaire

Encadrement

• Quelques points de la circulaire n°2004-139 du 13 juillet 2004

L'encadrement et la qualification des personnels :

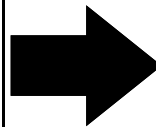
A – Qualification de l'encadrement :

Dans le premier degré, l'encadrement est assuré par l'enseignant de la classe ou, à défaut l'enseignant qui, dans le cadre de l'organisation du service, assure l'encadrement des séances de natation. Il participe effectivement à l'enseignement, notamment en prenant en charge un groupe de travail. L'encadrement est également assuré par des professionnels qualifiés (MNS, BEESAN, ETAPS), ainsi que par des intervenants bénévoles qui contribuent efficacement, par leur aide, à la mise en œuvre de cet enseignement.

Les bénévoles, lorsqu'ils participent aux activités physiques et sportives en prenant la responsabilité d'un groupe d'élèves, interviennent également dans le cadre d'un agrément délivré par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

Pour apprécier leur compétence, qui sera prise en compte dans la procédure d'agrément, l'inspecteur d'académie pourra utilement s'inspirer du référentiel transmis le 27 février 1998 sous la référence DESCO/CM/YT/PG/98-007.

A l'école maternelle, dans le cadre de leur statut, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) peuvent être associés à l'organisation des séances de natation uniquement pour les activités d'accompagnement (transport, vestiaire, toilette et douche). Ils ne sont pas soumis à l'agrément préalable de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale. Cependant, la participation de l'A.T.S.E.M. à cette activité doit faire l'objet d'une autorisation préalable du maire.



- * Séance d'agrément parents
- * Séance de formation de base NT1
- * formation continue

Cet encadrement doit rester exceptionnel (cf. question à l'assemblée nat. N° 51549 du 23/11/04, « Le recours à des personnes bénévoles doit revêtir un caractère exceptionnel »)

B – Taux d'encadrement

A l'école

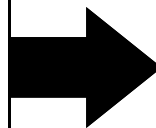
Avec la qualification des personnels, le taux d'encadrement conditionne la qualité de l'enseignement et la sécurité des élèves. Ce taux est à prévoir sur les bases suivantes :

- en maternelle, l'enseignant et 2 adultes agréés, qualifiés ou bénévoles pour une classe ;
- en élémentaire, l'enseignant et 1 adulte agréé, qualifié ou bénévole pour une classe ;
- dans les classes multi-cours qui comprennent des élèves de grande section, il y aura lieu d'appliquer le taux d'encadrement prévu pour l'école maternelle.

C – Les cas particuliers des bassins d'apprentissage

Conçus pour pouvoir accueillir une classe entière, ces équipements se révèlent particulièrement sûrs pour des activités encadrées par des personnels qualifiés.

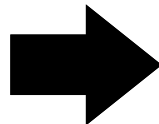
C'est pourquoi, dans le premier degré, tout en respectant les taux d'encadrement précisés en fonction du niveau de scolarité et du niveau de pratique, la surveillance sera assurée, par les membres de l'encadrement pédagogique dans la mesure où l'un d'entre eux, au moins, aura satisfait aux tests de sauvetage prévus par l'un des trois diplômes suivants : le diplôme d'Etat de MNS, le brevet d'Etat d'éducateur sportif des activités de natation, le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, ou encore aux tests constituant les pré-requis du certificat d'aptitude au professorat d'EPS



Le savoir nager

les enseignements seront organisés, comme prévu par les programmes, en modules et, en fin d'école élémentaire, les élèves devront avoir acquis les savoir-faire correspondant aux compétences attendues, définies par les programmes, consistant à **parcourir environ 15 m en eau profonde, sans brassière et sans appui.**

Pour atteindre ces compétences, il convient de prévoir, aux cycles 2 et 3, vingt-quatre à trente (24 à 30) séances, en deux ou trois modules, auxquelles peut s'ajouter, lorsque les conditions le permettent, un module supplémentaire de 12 séances au cycle 3 pour conforter les apprentissages.



Page 5 - 6 - 7- 8

* Séance de formation de base NT1

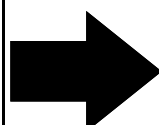
* Formation continue

Les acquisitions indispensables...

Du milieu naturel au milieu aquatique

	ACQUIS DU TERRIEN	ACQUISITIONS
EQUILIBRE		
RESPIRATION		
PROPULSION		puis fuyants et mouvants

(références : " L'enfant et l'eau " Revue EPS N° 149



* Les incontournables

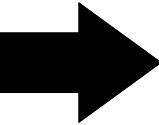
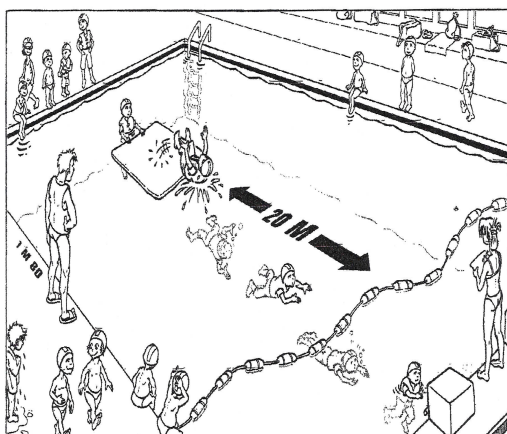
En matière de propulsion les acquis du terrien sont un pré-requis utile : ceinture pelvienne développée. Il convient, pour cette raison, de privilégier les battements propulsifs, à la différence du haut niveau qui privilégie le haut du corps pour se propulser.

TEST nécessaire avant la pratique des **SPORTS NAUTIQUES**

En référence à la circulaire n° 2000-075 du 31/05/2000 parue au **BOEN n° 22 du 8/06/2000**

TEST en eau profonde - 1,80 m minimum

Départ à partir d'un tapis disposé sur l'eau, par une chute arrière volontaire, Se déplacer sur une distance de 20 m, habillé de vêtements propres et muni d'une brassière de sécurité, avec passage



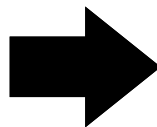
* Séance d'évaluation avant toute activité nautique.

Cycle 1 Apprentissages premiers

SITUATION D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS
Se déplacer sur l'eau en surface	Faire sentir à l'enfant que l'on peut
Traverser le bassin en se tirant	Amener l'enfant à quitter ses appuis
Souffler dans l'eau 3 à 4 fois en	Expier volontairement dans l'eau, la
Se déplacer dans l'eau avec un	Donner de l'autonomie à l'enfant pour
Utiliser un objet pour s'équilibrer	Amener l'enfant à quitter ses appuis
S'immerger	Amener l'enfant à s'immerger
Entrer dans l'eau	Vaincre l'appréhension de l'entrée

Savoirs et connaissances

Quitter les appuis plantaires
 Se déplacer avec les bras
 Apprendre à expirer volontairement dans l'eau
 Devenir autonome avec du matériel



Cycle 2 Apprentissages fondamentaux

SITUATION D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS
S'allonger et se redresser	Faire prendre conscience à l'enfant
Se laisser flotter à la surface	Faire prendre conscience à l'enfant
Explorer des positions d'équilibre	Apprendre à s'équilibrer en surface
Aller au fond et réaliser une action	Contrôler le temps d'expiration Accepter de se laisser aller au fond et
Accepter de se laisser	Accepter de se laisser déséquilibrer
Explorer les modes de propulsion	Explorer des modes de propulsion

Savoirs et connaissances

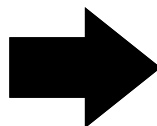
Identifier les contraintes du milieu
 Utiliser des appuis dans l'eau
 Utiliser le principe de la poussée d'Archimède
 Adapter sa respiration dans le milieu aquatique

Cycle 3 Approfondissements

SITUATION D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS
Utiliser l'action des jambes	Se déplacer en conservant son
Se déplacer en équilibre ventral et	Apprendre à se déplacer en équilibre
Organiser l'action motrice des	Faire sentir l'action motrice des bras
Se repérer dans l'espace	Mettre en place des repères dans le
Expérimenter la grande	Augmenter le temps d'action en
Plonger	Plonger

Savoirs et connaissances

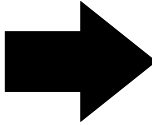
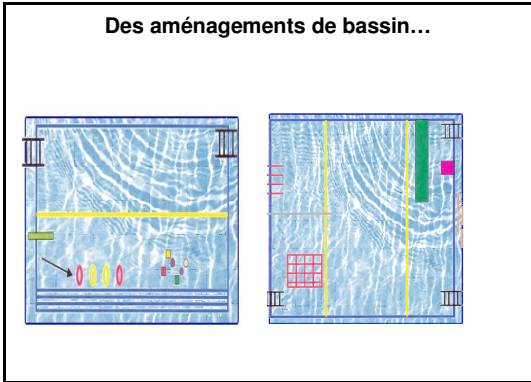
Utiliser l'action motrice des bras dans le milieu aquatique
 Utiliser les actions équilibratrices et motrices des jambes dans le milieu aquatique
 Combiner l'action des bras et des jambes
 Adapter la respiration aquatique aux actions propulsives



- * Séance de formation de base NT1
- * Formation continue
- * Construction de progression dans un module
- * Projet de bassin
- * Place des jeux en natation (tous les jeux terrestres peuvent être transposables)
- * Evaluation de fin d'unité d'apprentissage

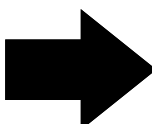
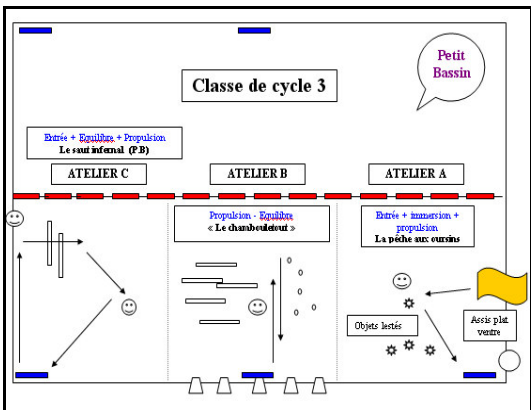
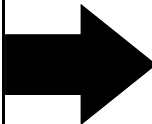
L'exploration des positions d'équilibre doit toujours se faire en dynamique (l'étoile de mer a raison d'être en natation synchronisée pas en natation sportive).

Le repérage dans l'espace et l'exigence d'ouvrir les yeux ne peut se faire qu'avec l'utilisation de lunettes de nage.



* Aménagements de bassin

* Le petit matériel



DOCUMENTS ANNEXES

Séance de formation de base NT1

4 groupes de 10, grand bassin La Source

Chaque atelier fonctionne pendant 30 min.

Dans chaque atelier, il y a 2 équipes.

Atelier	compétence		dispositif
N°1	Réaliser une performance mesurée	Relais chronométré	Chaque équipe dispose 3 nageurs d'un côté et de l'autre du bassin. Chaque nageur fait 1 aller. Quand le dernier nageur a touché le bord, le chronomètre s'arrête. Un 2ème relais est possible pour améliorer sa perf.
		Course d'endurance	Les équipes passent 2 par 2. Les équipes restées au bord valident le nombre de traversées. Tous les nageurs d'une même équipe prennent le départ en même temps. La durée de la course est de 3 min. A l'arrêt du chronomètre, on additionne le nombre de traversées complètes réalisées par les nageurs.
N°2	Réaliser une action à visée artistique	Préparer un enchaînement collectif	Dans le mouvement collectif on retrouvera : une rotation, une immersion, un regroupement et une fin préparée. Le départ s'effectue sur un plongeur. La durée du mouvement ne doit pas dépasser 4 min.
N°3	S'opposer individuellement ou/et collectivement	Tournoi de water-polo	Le match dure 5 min (2X3min30). L'engagement se fera sur le côté et le ballon au milieu. Le joueur qui a le ballon est un joueur protégé. Les joueurs qui ont pied ne peuvent se déplacer en marchant avec le ballon. Pas de gardien. Tous les joueurs peuvent jouer ce rôle.
N°4	Adapter ses déplacements	Sauvetage	Rapporter par équipe le maximum d'objets immergés, les objets récupérés seront déposés sur un tapis tracyé par l'équipe. Le parcours sera chronométré, un temps maximum de 5 min sera accordé.
N°5	Activités nautiques	test	
N°6	S'opposer individuellement ou/et collectivement	Adapter un jeu terrestre	Prendre un jeu terrestre et l'adapter au milieu aquatique. Etre capable d'en expliquer les règles et les objectifs adaptés à l'activité.

Séance d'agrément parents

Document donné aux parents lors de la séance d'agrément

1. Responsabilités

- L'enseignant est le responsable pédagogique de l'organisation de la séance de natation : c'est lui qui décide des exercices et des ateliers à faire réaliser aux élèves.
- L'intervenant bénévole, ayant participé à une séance d'information et obtenu l'agrément, est autorisé à participer aux séances de natation dans le cadre d'une aide éducative. Sa responsabilité pénale, comme celle de tout citoyen, est personnelle. Elle est engagée dès lors qu'il commet une faute à l'origine d'un dommage subi par un élève.

2. Organisation pédagogique

- L'enseignant réunit tous les intervenants bénévoles ayant eu l'agrément pour leur expliquer le déroulement de l'activité natation sur la période.
- La veille de chaque séance, l'enseignant remet aux intervenants une fiche de la séance leur expliquant l'organisation matérielle de l'atelier qu'ils encadreront, accompagnée des consignes de sécurité propres à l'exercice, des consignes à donner aux enfants pour le réaliser et des indices qui leur permettront de dire à l'enfant si l'exercice est réalisé correctement.

3. Rôle de l'enseignant et de l'intervenant

➤ Rôle de l'enseignant

La responsabilité pédagogique de l'organisation des activités scolaires incombe à l'enseignant titulaire de la classe ou à celui de ses collègues nommément désigné dans le cas d'un échange de services ou d'un remplacement. Il en assure la mise en œuvre par sa participation et sa présence effective. Le rôle du maître en cas de participation d'intervenants extérieurs est défini par le titre 5.4 de la circulaire n°91-124 du 6 juin 1991. Il est indiqué, notamment, que le maître peut se trouver déchargé de la surveillance d'élèves confiés à des intervenants extérieurs, sous réserve que :

- le maître par sa présence et son action assume de façon permanente la responsabilité pédagogique de l'organisation et de la mise en œuvre des activités scolaires ;
- le maître sache constamment où sont ses élèves ;
- les intervenants extérieurs aient été régulièrement autorisés ou agréés ;
- les intervenants extérieurs soient placés sous l'autorité du maître.

➤ Rôle de l'intervenant extérieur

L'intervenant extérieur apporte un éclairage technique ou une autre forme d'approche qui enrichit l'enseignement et conforte les apprentissages conduits par l'enseignant de la classe. Il ne se substitue pas à lui.

Cette situation n'implique pas pour autant que l'intervenant ne puisse prendre aucune initiative dès l'instant qu'elle s'inscrit dans le cadre strict de ses fonctions. Ceci vaut, en particulier, pour les intervenants spécialistes qui ont une qualification reconnue et dont le rôle ne peut se borner, en conséquence, à l'exécution passive des instructions de l'enseignant.

En outre, lorsqu'un intervenant se voit confier l'encadrement d'un groupe d'élèves c'est à lui de prendre les mesures urgentes qui s'imposent, dans le cadre de l'organisation générale arrêtée par l'enseignant.

➤ Cadre dans lequel est défini le rôle de chacun

Les activités pédagogiques qui incluent la participation d'intervenants extérieurs étant inscrites dans le projet d'école, les membres de la communauté éducative sont en règle générale associés à la définition des termes de la participation de ces intervenants.

Dans le cas d'interventions ponctuelles et d'intervenants bénévoles, les activités s'exercent sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant ou des enseignants concernés, à charge pour eux, compte tenu, notamment, des qualifications techniques éventuellement détenues par les intervenants concernés, de définir les conditions d'exercice des activités et des règles de sécurité à mettre en œuvre

4. Recommandations

Le milieu aquatique est un milieu à risque. Le taux d'encadrement minimum, dans la piscine, est de 3 adultes en maternelle et de 2 adultes en élémentaire. Un MNS doit être en surveillance au bord du bassin et ne remplir que cette fonction. L'enseignant est le responsable pédagogique de la classe : il doit vous remettre la veille de chaque séance une fiche expliquant l'organisation matérielle de l'atelier que vous aurez en charge, votre place dans l'atelier et des consignes à donner aux enfants et des critères de réussite de l'exercice.

- Hors de l'eau :

- l'encadrement comprend les trajets école-piscine, le déshabillage et le rhabillage, le passage sous la douche et parfois l'installation du matériel des ateliers ; pendant toute la prise en charge du groupe, compter plusieurs fois le nombre d'enfants sous votre responsabilité ;
- Le danger est plus important hors de l'eau, les déplacements entre les ateliers se font autour du bassin et en marchant,
- Communiquer ses effectifs et, s'il y a lieu, tout incident étant survenu à un enfant, quand il y a un changement d'atelier, à la personne qui prend en charge le groupe.

- Dans l'eau :
 - o En piscine : toute la classe peut être répartie en plusieurs groupes définis par l'enseignant et le MNS et encadrés chacun par un adulte au minimum,
 - o Appliquer les directives de l'enseignant,
 - o Intervenir si un enfant est en difficulté, sans passer par l'intermédiaire du MNS en surveillance si la situation ne l'impose pas,
 - o La communication affective est prépondérante : rassurer, inciter l'enfant, ne pas l'obliger et ne pas le surprotéger,
 - o Ne pas s'attarder sur une expérience mal vécue par l'enfant, le remettre immédiatement en activité en lui proposant l'exercice à faire.

5. Contenu de la séance d'agrément en piscine

- L'enseignement de la natation : présentation des différentes étapes de l'apprentissage de la natation de la grande section au CM2 ;
- L'intervention : explications à propos de votre intervention par l'observation d'une classe fonctionnant en ateliers ou, si les conditions ne le permettent pas, en analysant une séance filmée ;
- Le matériel : informations sur l'utilisation du matériel mis à disposition dans les domaines de la pédagogie et de la sécurité ;
- Pratique personnelle : test pour déterminer si l'agrément sera délivré pour un accompagnement en eau profonde, en petite profondeur ou hors de l'eau :
 - o Plonger ou sauter, enchaîner 25 m en nage libre, en eau profonde, sans appui et sans matériel de flottaison,
 - o S'immerger pour aller chercher un objet en eau profonde, sans aide,

L'agrément en eau profonde est délivré avec la réussite des 2 épreuves, l'agrément en petite profondeur est délivré lorsque le test a été tenté mais non réussi. Il est valable pour un accompagnement en piscine ou en BAF (bassin d'apprentissage) et est renouvelable sur demande.

Programmation départementale minimale

Activité prioritaires

* activités possibles

■ : Activités pas possibles

Compétences spécifiques	Activités	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Réaliser une performance mesurée	Athlétisme	■	■	■	■	■	■	■	■
	Natation 3 UA/4 proposées	■	■	■	■	■	■	■	■
Concevoir et réaliser des actions à visées artistique, esthétique ou expressive	Danse	■	■	■	■	■	■	■	■
	Rondes et jeux chantés	■	■	■	*	*	*	*	*
	Activités d'expression (mime...)	■	■	*	*	*	*	*	*
	Gymnastique	■	■	■	■	■	■	■	■
	Nat synchronisée	■	■	■	■	■	■	*	*
	Arts du cirque	■	■	■	■	*	*	*	*
S'opposer individuellement ou collectivement	Jeux de lutte	*	*	■	■	■	■	■	■
	Jeux de raquettes	■	■	■	■	*	■	■	■
	Jeux traditionnels	■	■	■	■	■	■	■	■
	Jeux pré sportifs collectifs	■	■	■	■	■	*	*	*
	Jeux sportifs collectifs	■	■	■	■	■	■	■	■
Adapter ses déplacements à différents types d'environnement	Natation	■	■	■	■	*	■	■	■
	Orientation	*	*	■	*	*	*	*	*
	Activités de roue et de glisse (vélo, patins, roller)	*	*	*	*	*	*	*	*
	Escalade	■	*	*	*	*	*	*	*
	VTT	■	■	■	■	■	*	*	*
	Activités nautiques (voile, canoë kayak)	■	■	■	■	■	*	*	*
	Equitation	■	■	■	■	*	*	*	*

Base : 36 semaines scolaires, UA mat : 12 séances, UA élém. : 10 à 12 séances

Evaluation du test des activités nautiques

Nom et prénom de l'élève :		Date de naissance	Classe :
<u>Compétences contrôlées</u>			
		Réalisé	Non réalisé
Entrée dans l'eau	Chute arrière volontaire		
Déplacement	Se déplacer sur une distance de 20 m. habillé et muni d'une brassière de sécurité		
immersion	Passer sous un tapis en gardant la tête hors de l'eau		

Le test est acquis lorsque toutes les compétences sont réalisées

Un enfant ne peut pas participer à une activité nautique de pleine nature (voile, canoë, kayak) s'il n'a pas réussi le test.

Construction de progression dans un module et évaluations de fin d'unité d'apprentissage

	Fin d'unité n°1 (séance 1 à 10)	Fin d'unité n°2 (séance 11 à 21)	Fin d'unité n°3 (séance 22 à 32)	Fin d'unité n°4 (séance 33 à 43)	Fin d'unité n°5 (séance 44 à 54)
PROPULSION	Petite profondeur	Moyenne profondeur (eau aux épaules)	Grande profondeur (- de 2m50)	Moyenne ou grande profondeur	Grande profondeur
	Nager sur 3 m En s'aidant d'une planche, sans appuis plantaires	Nager sur 5 m. En utilisant seulement le mouvement alternatif des jambes, en position ventrale	Nager sur 10m. En position ventrale avec la seule poussée des jambes	Nager sur 15 m. sans appui et sans matériel	Nager au moins 3 min et au moins 50 m. en alternant nage ventrale et nage dorsale
IMMERSION	Petite profondeur	Moyenne profondeur (eau aux épaules)	Grande profondeur	Grande profondeur	Grande profondeur
	Rechercher un objet immergé à 1m50 du bord et à 1m00 de profondeur	Descendre le long de la perche en soufflant et s'asseoir au fond	Aller chercher, après avoir effectué un saut depuis le bord du bassin, 1 objet immergé à 3 m. du bord	Traverser 2 cerceaux décalés et lestés verticalement à 2 m. de profondeur, après avoir effectué 1 saut depuis le bord du bassin.	Traverser 2 cerceaux situés dans 1 même plan et placés à des profondeurs différentes, après avoir effectué 1 saut depuis le bord du bassin.
RESPIRATION	Petite profondeur	Moyenne profondeur (eau aux épaules)	Grande profondeur	Moyenne ou grande profondeur	Grande profondeur
	Expirer dans l'eau en faisant des bulles, tête immergée en se déplaçant	Expirer 3 fois dans l'eau en progressant de 5 m. avec une planche	Inspirer brièvement entre 2 expirations longues en progressant sur 10 m.	Assurer une ventilation aisée sans rompre la progression sur 15m. en position ventrale avec une expiration aquatique complète	Assurer une ventilation régulière en inspirant sur le côté en parcourant 15 m.
EQUILIBRATION	Petite profondeur	Moyenne profondeur (eau aux épaules)	Grande profondeur	Grande profondeur	Grande profondeur
	Flotter en position ventrale sur 3 m.	Saisir, après avoir pris une impulsion au mur, 1 objet flottant situé à 5 m. du bord	Revenir au départ en position dorsale après avoir effectué un saut avec élan depuis le bord	Remonter à la surface à travers une bouée après avoir effectué un saut depuis le bord	Réaliser une vrille complète après avoir effectué un saut depuis le bord
ENTREE DANS L'EAU	Petite profondeur	Grande profondeur	Moyenne profondeur (eau aux épaules)	Grande profondeur	Grande profondeur
	Sauter seul	Sauter du bord avec une impulsion	Chuter en arrière du bord Entrée par la tête	Plonger pour récupérer un objet au fond	Effectuer une plongée active

Il est souhaitable de réaliser l'évaluation sous forme de parcours.

MATERIEL	INTENTION PEDAGOGIQUE	AVANTAGES	INCONVENIENTS	EXEMPLES DE SITUATION
Cage	S'immerger. Explorer la profondeur. Prendre conscience de la flottaison.	Permet à un groupe d'élèves de s'éloigner du bord et de travailler l'immersion tout en gardant des appuis solides sécurisants.	Il y a toujours un appui. La stabilité	Toucher le fond. Explorer la profondeur. Parcours sous-marins : faire le tour de la cage, passer dans les arceaux .
Cerceau lesté et demi cerceau	S'immerger à différentes profondeurs.	Permet de travailler entre 2 eaux, de rechercher une position hydrodynamique. Permet de travailler les apnées. Permet de mettre en place des parcours variés .	Difficulté pour les maintenir en position.	S'asseoir dans le cerceau. Attacher un objet au cerceau. Effectuer des glissées ventrales (à partir d'une impulsion sur le mur).
Objet lesté	S'immerger. Respirer. Explorer la profondeur.	Permet le travail entre 2 eaux. Permet de s'immerger dans toutes les positions, de plus en plus profond (vers le plongeur canard). Impose l'ouverture des yeux. Permet coulée et apnée.	Certains se déplacent avec le mouvement de l'eau.. Les transporter sans les lancer.	Collecte d'objets. Chasse au trésor. Aller poser sur un repère placé au fond.
Toboggan	Entrer dans l'eau. S'immerger. S'équilibrer.	Facilite l'accès à l'eau, les éclaboussures et l'immersion involontaire. Vitesse initiale qui permet d'enchaîner des déplacements dans différents axes (profondeur, surface).	La hauteur et la pente sont susceptibles de provoquer des inhibitions chez le débutant. Attention lors des premières séances.	Glisser assis puis de différentes manières. Glisser avec une frite pour faciliter l'apprentissage de la rééquilibration par les jambes. Glisser sur le ventre pour travailler les déplacements vers le fond ou en surface, travailler la position de la tête.
Echelle/échelle de corde	Entrer dans l'eau. S'immerger. Respirer.			Toucher le fond en utilisant l'échelle. Descendre au plus profond pour s'y allonger ou s'y asseoir.
Cordes et Lignes d'eau	S'immerger. Respirer. Se propulser. S'équilibrer.	Permet de mettre en place des parcours variés .	En surface, appui très instable par surpoids (gestion du groupe : un par un).	Suivre la corde. Se déplacer en se guidant à la corde, avec des battements. Passer sous la corde. Faire une culbute. Pont de singe. Suivre la corde à différentes profondeurs.
Frite	S'équilibrer. Se propulser.	Permet de rester à la surface de l'eau. Permet de se déplacer en autonomie. Permet de travailler les battements.	Position semi-allongée.	Se déplacer en position ventrale ou dorsale en appui sur la frite. Se déplacer à l'aide des bras et/ou des jambes. A cheval, 2 adversaires se repoussent. Sous les bras, en équilibre ventral ou sous la nuque en équilibre dorsal : pédalages ou battements.
Fondelins de mousse	S'équilibrer. Se propulser.	Même avantages avec une position un peu plus horizontale.	Difficile à maintenir car il tourne.	Idem.

Tapis et pont de la rivière Kwaï	Entrer dans l'eau. S'équilibrer. Se propulser . S'immerger.	Permet d'accepter les chutes. Peut servir de support pour poser des objets (lors de jeux).	Peu de contact avec l'eau. Nécessité de le maintenir ou de le positionner loin des bords.	Toutes les entrées dans l'eau, dans différentes positions. Faire chavirer. Se déplacer sous le tapis (en longueur, en largeur). En appui ou allongé sur le tapis, pédalage ou battements. Assis ou couché, ramer avec les bras ou des haltères, simultanés ou alternatifs. A 2, à chaque extrémité, faire pivoter. Transporter des objets....
Etoile	Se déplacer. Se propulser.	Déplacement en autonomie. Perte des appuis plantaires. Prise de conscience de la flottaison. Travail de pédalage.	Position verticale. Difficulté pour maîtriser l'orientation des déplacements. Gêne pour le travail de battements à l'horizontale.	Se déplacer sur un parcours déterminé. Pêcher des objets flottants.
Cerceau flottant	Entrer dans l'eau. S'équilibrer.	Permet de travailler les coulées, les glissées, les entrées dans l'eau.	Difficulté pour les maintenir en position.	Sauter dans des cerceaux plus ou moins éloignés du bord. Effectuer des coulées ou glissées pour passer dans des cerceaux maintenus par des camarades.
Ceinture	S'équilibrer.	Permet à l'enfant d'évoluer en sécurité dans l'eau, permet de se concentrer sur un travail moteur en oubliant le problème de flottaison.	Risque de s'habituer.	Déplacement ventral ou dorsal.
Balle Ballon	Se propulser. S'équilibrer.	Léger. Permet de libérer les mains. Permet le jeu collectif.		Souffler dessus (balles de ping-pong). Balles brûlantes. Passe à 5. Balle au capitaine. Ballon chasseur.
Planche	S'équilibrer. Se propulser. S'immerger.	Permet le travail technique des bras et des jambes. C'est un repère tactile et une aide à la flottaison.	Attention au placement des mains (petite, moyenne et grande prise).	Se cacher sous le toit de la maison. Passer sous une ou plusieurs planches. Pousser la planche avec le front, le nez ... Battements, position ventrale, avec deux planches ...avec une seule planche. Recherche d'équilibre planche sous le ventre, planche sous le dos ...
Pull boy	S'équilibrer. Se propulser.	Permet de se déplacer en équilibre ventral ou dorsal par la seule action des bras. Permet un travail des jambes. Utilisé comme objet dans les jeux (déménageurs).	Objet un peu encombrant pour les petits.	Entre les jambes, en équilibre ventral ou en équilibre dorsal, un camarade tire ou pousse.
Perche	Entrer dans l'eau. Se propulser. S'immerger. S'équilibrer	Permet le travail d'entrée dans l'eau et d'immersion subie (saut du bord). Permet l'immersion volontaire : descendre le long de la perche. Permet d'assurer la sécurité. Peut être incluse dans des parcours.		Placée au ras de l'eau : se déplacer le long, en avant, en arrière, en équilibre vertical ou en équilibre ventral, en pédalage ou battements. Passer dessous. Culbuter autour. Sauter en tenant la perche. Descendre le long de la perche oblique ou verticale. Sauter par dessus.
Mannequins Croisillons en bois	S'immerger. Se propulser.	Permet la pratique du sauvetage.		Pour les cycle 3 : une autre dimension de la natation.
Gilet de sauvetage	Se déplacer . S'équilibrer.	Préparation au test nécessaire à la pratique des activités nautiques.		